ABI CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital social de 1.000 €
Siège social : 3 Rue René BAZIN – 75016 PARIS
934 862 616 RCS NANTES
(Ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Les soussignés :

[…]

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des 10.000 actions composant le capital de la Société.

Ci-après désignés les « **Associés** ».

Etant précisé que :

L'article 20.1 4 des statuts stipule que « *les décisions collectives peuvent également résulter du consentement unanime des associés (ou de l'associé unique) exprimé dans un acte sous seing privé, retranscrites dans le registre des procès-verbaux des assemblées de la Société* ».

Ont pris à l'unanimité les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

[…]

PREMIERE DECISION

Les Associés, à l'unanimité, en application de l'article 15 des statuts de la Société,

Décident de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à effet de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Arnaud BRIERE
Né le 7 mai 1979 à PARIS (78015)
Demeurant 3 Rue René BAZIN – 75016 PARIS
De nationalité française

Le Directeur Général ainsi nommé assume la direction générale de la Société et est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, à l'exception des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

Le Directeur Général ainsi nommé a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'était atteint d'aucune mesure ou disposition susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

La rémunération allouée à Monsieur Arnaud BRIERE pour l'exercice de ses fonctions sera fixée ultérieurement.

Monsieur Arnaud BRIERE bénéficiera du remboursement, sur présentation des justificatifs, des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

DEUXIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité,

Confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour copie certifiée conforme
Le Directeur Général
Arnaud BRIERE

Signé le 31-08-2026

